



CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

De SAINT-NAZAIRE LES EYMES

Jeudi 10 décembre 2020 – 12h/13h30



Compte-rendu

Présents :

Conseillers municipaux enfants : Arnaud Benjamin, Bellon Lisa, Blanchard Valentine, Buard Lucie, Canevet Noemie, Challon Nathan, Chatain Apolline, Fernandes Gabriel, Fernandez Joaquim, Gabelle Capucine, Léger-Villa Pierre, Lemaignan Gaspard, Linard Lenzo, Sautier Margaux

et

Michèle Flamand, Maire ; Eric Charpentier, délégué aux affaires scolaires ; Martina Stumpf, Denis Berne, Elodie Bouzon, Catherine Lambinet, Conseillers municipaux ; Valérie Monzat, responsable service enfance-jeunesse.

Absents et Excusés : Jean-Pierre Ancelin, Georges Garcia.

CME = Conseil Municipal des Enfants ; CMA = Conseil Municipal Adultes ; SNE = Saint-Nazaire les Eymes.

Pendant que les enfants mangent, Michèle Flamand accueille les enfants.

1- Vote du compte-rendu de la séance du 12/11/20

Le compte-rendu est relu et approuvé à l'unanimité. Il sera donc diffusé officiellement sur le site de la mairie.

2- Projet "défis sportifs" :

Certains points abordés lors de la journée de travail du 26 novembre sont stabilisés par un vote :

1. La journée "Défis sportifs" se déroulera le dimanche après-midi 6 juin (éventuellement reportée au dimanche 13 juin en cas d'intempéries le 6 / 06). **(Vote à l'unanimité)**
2. La journée débutera à 14 heures et s'achèvera à 17 heures. **(11 voix pour) (3 voix pour 15h/ 18h)**
3. La préparation et l'installation des stands se feront le matin de 10 heures à 12 heures avec les organisateurs. Ceux-ci seront présents l'après-midi à 13h30 /13h45 pour finaliser leurs ateliers. **(Vote à l'unanimité)**
4. Les catégories seront regroupées de la manière suivante : **(Vote à l'unanimité)**
 - a. CP et CE1
 - b. CE2 et CM1
 - c. CM 2
5. Les équipes seront constituées de 4 personnes et devront être mixtes. (2 filles et 2 garçons ou au minimum 1 fille ou 1 garçon dans chaque équipe). **Elément qui devra être stabilisé en fonction des inscriptions.**

6. Les épreuves se dérouleront sur le plateau sportif, le terrain de rugby et le cas échéant dans le gymnase. La portion de route entre le plateau sportif de l'école et le terrain de rugby sera fermée à la circulation. Le parking restera ouvert. **(Vote à l'unanimité).**
7. Les résultats seront centralisés à un bureau central. Chaque résultat sera transmis immédiatement à ce centre via des "fiches navettes". Ceci devrait permettre de donner plus rapidement les résultats finaux en fin de journée. **(Vote à l'unanimité).**
8. Une "buvette" sera tenue (par les parents ?), l'eau sera gratuite, seules les autres boissons (jus de fruit, soda, ...ou friandises seront payantes.

Les enfants sont ensuite invités à se remettre au travail pour commencer d'écrire leurs "défis". Trois groupes "classe" respectant les consignes sanitaires sont constitués.

Au bout de 30 minutes chaque groupe expose les jeux envisagés. Ceux-ci devront faire l'objet de précisions supplémentaires.

- Groupe 1 : Battle de hip-hop, balle au prisonnier, saut en longueur, basket, foot, mini marathon.
- Groupe 2 : Matches de Basket pour les plus grands et parcours de tirs pour les plus petits. Matches de football et parcours de 5 tirs pour les plus petits.
- Groupe 3 : Chasse au trésor chronométrée. Parcours du combattant.

Quelques papillotes leurs sont distribuées pour fêter le dernier CME de l'année 2020 !

Prochains Rendez-vous

Jeudi 7 janvier à 12h45 au Pôle enfance : groupes de travail

Objectifs : Continuer l'organisation des défis. Etablir un barème pour comptabiliser les points. Quelles récompenses ?

Organisation : pour les enfants qui mangent à la cantine : rien de spécial à prévoir. Ils mangeront tous au 1^{er} service et resteront ensuite au Pôle enfance pour travailler. Pour les externes, ils doivent revenir à 12h45 directement au pôle enfance.

Jeudi 14 Janvier 2021 : Prochain CME en salle Cartier-Millon

Prochain Conseil Municipal d'Enfants : Jeudi 14 janvier 2021 - 11h45
